

« Parole de maire », c'est le rendez-vous du lundi deux fois par mois dans *La Marseillaise*. En interrogeant sans

concession les premiers magistrats des communes de Provence, sur leurs chantiers, leurs décisions, leurs

perspectives, *La Marseillaise* entend mettre en lumière la vie des communes, cellule de base de la République.

# « Les promoteurs ne sont pas mes amis »

## ENTRETIEN

**La Marseillaise :** En quelques mots, quel bilan tirez-vous de votre mandat ?

**Éric Garcin :** Il a été l'application la plus idéale possible de ce que proposait notre programme. On a quelques regrets, nous n'avons pas pu faire tout ce qu'on avait imaginé, faute de budget et de temps. On espère le faire lors d'un deuxième mandat, puisque j'ai déjà annoncé me représenter, aux côtés du même noyau dur de l'équipe municipale. De novice que nous étions, d'avoir réussi à prendre notre place dans cette espèce de jungle administrative et faite de toutes ces couches, on s'est bien débrouillés, on s'est frayé un chemin. On a réussi à lancer quelques projets importants, comme la cuisine centrale, ou l'expérience territoires zéro chômeurs.

**Pourriez-vous nous rappeler l'enjeu de cette cuisine centrale et son avancée ?**

**E.G. :** L'idée est de relocaliser la production des repas que l'on fournit aux écoles et aux anciens. On était jusqu'ici sous délégation de service public. On veut récupérer notre autonomie en termes de fabrication des repas avec des produits le plus locaux possible, le plus bio possible. L'atelier culinaire est donc en construction, et sera terminé fin 2025 pour une mise en route premier trimestre 2026. Parallèlement à ça, on mène plusieurs actions autour de l'agriculture, avec la création d'une zone agricole protégée (ZAP). On a protégé 1 600 hectares de terre agricole, qui assurent aux futurs paysans de la commune un accès à la quasi-totalité du foncier agricole. La ZAP a été signée par le préfet. Le Canal de Provence travaille sur un projet, toujours en phase d'étude, d'arrivée de l'eau sur le plateau de Bèdes pour irriguer plus de 500 hectares qui ne le sont pas aujourd'hui. Cette partie du projet avance pour une livraison annoncée pour 2028. On n'a pas beaucoup de cartes à jouer à Jouques. On a notre nature protégée

et notre agriculture. Je ne voulais pas que la commune soit livrée aux appétits des promoteurs, ce ne sont pas mes amis. En protégeant ce foncier, on évite à notre paysage de trop évoluer pendant quelques décennies.

**Et l'expérience territoires zéro chômeur ?**

**E.G. :** C'est une fierté. On a été choisi il y a dix ans parmi les dix premiers territoires. L'entreprise de réinsertion d'emploi Elan est citée comme une référence en la matière, on a de très bons résultats et on travaille main dans la main avec les acteurs de l'emploi. On passe au tamis tous les demandeurs d'emploi pour connaître la solution la mieux adaptée à leur parcours, on a la chance d'avoir cette entreprise à Jouques. Là, on travaille à apporter des éléments qui montreront que c'est utile pour une commune comme la nôtre de porter cette expérimentation, et qu'elle devrait entrer dans les dispositifs de droit commun. C'est un gros chantier sur lequel je ne m'attendais pas à passer autant de temps. On voit ce que ça a pu apporter aux bénéficiaires de l'expérimentation. Ce sont cinquante personnes qui pour des difficultés diverses sont restées sur le carreau. Aujourd'hui, elles ont un CDI, un salaire, une raison de se lever le matin, ont retrouvé le goût du boulot. C'est du positif, ça a changé

l'ambiance dans le village et dans les familles. Et l'entreprise Elan, qui rend service sur plusieurs choses qu'elles soient la laverie, la reproduction de clés, la ressourcerie ou les travaux de jardinage, est un couteau suisse qui répond aux attentes des villageois. L'objectif de cette expérimentation était l'exhaustivité. Aujourd'hui, on ne l'atteint pas, on a un réservoir de personnes qui ont encore le sentiment d'être privées durablement d'emploi. Mais on se réunit tous les deux mois pour travailler sur ce que l'on appelle la file d'attente. On espère, pour aider ces gens, que l'expérimentation sera prolongée et que l'État ne se désengagera pas. Mais j'ai bon espoir, je suis optimiste.

« On a 50 personnes qui ont retrouvé un CDI, un salaire, le goût du boulot... »

**Éric Garcin**  
maire (SE) de Jouques



ERIC GARCIN, MAIRE (SE) DE JOUQUES. PHOTO DR

**Vous faites partie des communes qui présente une carence en termes de logement social ?**

**E.G. :** On a payé 130 000 euros d'amende par an. C'est énorme pour nous et un trou dans le budget. On a hérité d'une situation, et malgré les efforts on n'est pas récompensés immédiatement. On a la volonté d'agir sur cette question. On travaille depuis trois ans sur un projet de construction de logement social. Mais ce qui nous freine sont les services de l'État qui nous ont fait perdre deux ans pour des raisons diverses et variées. Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) a été repoussé, il y a eu le risque incendie, le risque inondation qui sont entrés en jeu. On nous a aussi réduit la surface constructible. Quelque part, l'État s'en moque, puisqu'il continue à nous ponctionner la pénalité en nous faisant perdre du temps. Eux, ne perdent rien. On fait face à des mesures contradictoires. Je leur ai demandé de mettre des téléphones qui relient les différents étages de l'État entre eux pour que le gars de l'urbanisme puisse parler au gars des logements sociaux. Ce n'est pas possible d'être aussi sclérosé que ça. On a le foncier, on va déposer un permis fin 2025 pour 101 logements sociaux. Mais on a un objectif global de 350 logements sociaux, et le préfet a retoqué notre demande de construire sur trois hectares qui touchent les zones déjà

bâties, pour cause de risque incendie. C'est schizophrène comme façon de faire. Je pense que dans une commune carencée, pour que le locataire puisse toucher les APL, il faudrait que les logements des propriétaires soient conventionnés. Mais malgré nos encouragements, ils font la sourde oreille.

**Comment gérez-vous le risque incendie, très élevé chez vous ?**

**E.G. :** On est au cœur du massif Sainte-Victoire. On a de mémoire 6 000 hectares de forêt, donc un haut risque. C'est un enjeu sur lequel on travaille au quotidien. Au cours du mandat on a retissé les liens avec l'ONF pour établir un plan de gestion des forêts communales qui n'était plus à jour depuis quinze ans au moins. On travaille à étudier aux aménagements, aux coupes, aux plantations et préservation qui permettra à protéger et pérenniser les espaces forestiers qui nous entourent. On travaille aussi sur les obligations légales de débroussaillage (OLD), et signé une convention avec le Département pour des motopompes... C'est un risque que l'on connaît bien. On attache une grande importance au milieu naturel, à la forêt comme à la rivière. L'un des grands enjeux du mandat a d'ailleurs été les économies d'énergie et d'eau en travaillant sur des économies de fonctionnement.

Entretien réalisé par Eva Bonnet-Gonnet